

PREPARER

LE C.R.U.

Congrès Royaliste Universitaire
PARIS - 29/30 Octobre

La finalité de notre action étant constituée exclusivement par la conquête du pouvoir, c'est dans cette perspective que doit être envisagée notre stratégie universitaire. Cela ne signifie pas que les intérêts réels de l'université seront oubliés dans une telle stratégie. Si la démocratie qui a fait de l'enseignement un de ses instruments, l'a du même coup rendu incapable de répondre à ses propres buts, la lutte contre l'université républicaine n'est rien d'autre qu'une lutte pour une université répondant à sa vocation authentique.

Si l'on admet que les bases institutionnelles d'une université digne de ce nom sont la décentralisation et l'autonomie, on conviendra aussi que le combat universitaire ne peut être qu'anti-républicain et royaliste.

Gérard LECLERC

Membre du comité directeur de la N.A.F.

UNE STRATEGIE ROYALISTE UNIVERSITAIRE

I - UNIVERSITE ET UNIVERSITE REPUBLICAINE

Ce congrès est destiné à définir et à fixer les grands objectifs de notre stratégie universitaire. Nous cherchons à donner à l'institution universitaire, envisagée comme enjeu d'une lutte politique, une finalité contre-révolutionnaire. Il faudra en quelque sorte définir les conditions et les moyens nécessaires au passage de la lutte dans l'Université à une lutte s'appuyant sur celle-ci, envisagée comme moyen de combat contre-révolutionnaire.

C'est le problème de la transformation du contenu politique de l'Université telle que nous la connaissons. En vertu du Politique d'abord, nous savons que toute stratégie partielle ou non ne peut concourir à la monarchisation du pays que si elle est porteuse du principe de destruction de l'Etat républicain. Nous étudierons comment ce principe doit se concrétiser dans le domaine universitaire. Entendons par là que toute action que nous engagerons sera choisie dirigée et jugée en fonction de sa capacité (fut-ce par "participation") à DISLOQUER l'armature légale universitaire.

Ceci implique que nous ayons une connaissance précise des relations liant l'Université à l'Etat.

Il faut définir la place et le rôle de l'Université dans le jeu du Pays Légal. Cette place et ce rôle varient ; on le constate. Toujours, l'enseignement fut envisagé par les démocrates comme un moyen de gouvernement. On peut résumer très exactement toute la politique républicaine de l'enseignement depuis 1789 en posant le théorème suivant :
LA DEMOCRATIE FAIT DE L'ENSEIGNEMENT UN SERVICE PUBLIC ET UN MOYEN DE GOUVERNEMENT.

- a) L'Etat est éducateur et enseignant, principe éminemment républicain établi déjà par la Constitution de 1791 ; l'instruction est un service public.
- b) L'Etat est aussi formateur, moraliste et philosophe.
- c) Le développement de l'instruction, la diffusion des connaissances sur tout le peuple entraîne, avec celui de la Raison le triomphe de la Démocratie.

Si le rôle légitime de l'Université est de former les cadres sociaux de la nation, le rôle de l'Université Républicaine fut de former des cadres républicains. Déjà Maurras le dénonçait dans son pamphlet "Les Monod peints par eux-mêmes".

Jusqu'à nos jours donc l'enseignement eut pour rôle de propager l'idéologie républicaine. Pensons aux instituteurs "curés" de la république. Aujourd'hui, les choses changent. De moyen de gouvernement, l'Université devient moyen de conquête du gouvernement. Ceci est le fruit de la colonisation marxiste et progressiste de l'enseignement.

On peut se demander pourquoi les positions acquises par les marxistes n'auraient pu l'être par les contre-révolutionnaires. Indépendamment des carences stratégiques de ceux-ci, il ne faut pas oublier que la pénétration marxiste ne s'est pas faite CONTRE les idées libérales mais par l'utilisation de processus démocratiques, admis par les

LA TROISIEME REPUBLIQUE OU L'ENSEIGNEMENT AU SERVICE DE L'IDEOLOGIE

L'histoire républicaine vante l'action scolaire de la IIème République. Quelle fut cette action ? La loi du 16 juin 1881 déclare la gratuité absolue et l'obligation de l'enseignement primaire ; elle affirme la stricte neutralité politique et religieuse de l'enseignement. Le primaire est chargé d'enseigner ce que dans chaque matière il n'est pas permis d'ignorer. Par une énorme contradiction, elle instaure une instruction morale et civique.

.../...

libéraux (ex : élect. agitat. de masse)

Dans l'Université d'aujourd'hui cohabitent et s'affrontent le pouvoir officiel (ministère) et le pouvoir révolutionnaire (essentiellement P.C.). De ces deux pouvoirs émanent les deux armatures du Pays Légal Universitaire.

L'Université est aujourd'hui l'enjeu d'une lutte entre deux éléments du pays légal.

On voit donc que le rapport entre l'université et le pays légal varie du fait de changements structurels à l'intérieur de celui-ci. Il est difficile en stricte analyse de savoir si l'Université est toujours un facteur de l'ordre établi républicain ou si elle est devenue un levier entre les mains de révolutionnaires.

Il est vrai que sur certains points l'avantage revient au ministère (l'Etat conserve bien des pouvoirs ou Guichard tend à en reprendre) sur d'autres le Pays légal marxiste l'emporte (conseils fauristes, syndicats).

En tout cas l'Université n'est plus uniquement un appareil d'état, elle offre aujourd'hui aux bureaucraties politiques des pouvoirs concurrents. De ce conflit légal peut-il naître une dynamique contre-révolutionnaire.

Nous y reviendrons mais disons que les moyens destinés à briser les liens Université - Pays légal doivent être appréciés en fonction des situations particulières. L'étude de ces moyens sera un des objectifs de ce congrès.

0

..... On pense qu'il est juste de louer Jules Ferry d'avoir pris une telle initiative ? Mais on se refuse à examiner au fond les véritables motifs de cette loi et les conséquences qu'elle portait en elle-même. C'était une machine de guerre organisée contre l'Eglise dans la mesure où elle était alors un obstacle à la diffusion de l'idéologie démocratique. (DAF n° 2-3)

- UN EXEMPLE HISTORIQUE : le tiers pouvoir.

DE MAI 68.....

Il y a trois ans, nous lançons le slogan "Tiers pouvoir". La raison fondamentale le justifiant est qu'à ce moment (mai 68) nous assistions à une modification du rapport des forces. D'une part s'effondraient le pouvoir officiel et l'Université napoléonienne, d'autre part se constituait un pouvoir révolutionnaire. Deux conditions propices à une action fondée sur le Tiers Pouvoir se trouvaient réalisées. D'abord le Pays Légal Universitaire s'effondrait, ministère en tête. Ensuite la montée révolutionnaire inquiétait tous les anti-marxistes qui, n'espérant plus rien de l'Etat, se tournaient vers l'A.F. Mais avec la loi Faure allait naître une situation nouvelle.

..... AUX EXIGENCES ACTUELLES

Avec la loi Faure le pouvoir révolutionnaire entrait dans la légalité. Ceci explique d'ailleurs les succès du P.C. mieux armés que les gauchistes pour continuer la lutte dans les nouveaux cadres fauristes. Dès lors allaient cohabiter les deux pouvoirs. Le P.C. était partie prenante. Le pays Légal universitaire changeait de contenu. La crainte de la révolution qui, en mai 1968, avait déterminé des "vocations militantes", ne provoquait plus après la légalisation du pouvoir révolutionnaire des réactions aussi générales et virulentes. Bourjol n'était pas Cohn-Bendit. De ces nouveaux aspects de l'Université doivent naître de nouveaux thèmes d'action contre-révolutionnaire.

Voulant simplement ici énoncer "un fait" c'est volontairement que nous n'insistons pas sur la stupidité politique de ceux qui, comme les bêtes à cornes, ne réagissent qu'au rouge écarlate et laissent aujourd'hui les mandarins du P.C. faire main basse sur l'Université.

- Au cours de notre congrès nous définirons une série de schémas opératoires compte tenu
- De l'Université telle qu'on peut la décrire
- D'un objectif général que l'on peut résumer par la formule "séparation de l'Université et de l'Etat.
- Des moyens d'action que nous mettrons en oeuvre.

Place et Modalités de la ligne politique universitaire dans la stratégie royaliste.

Il n'est possible de parler de ligne politique universitaire, et subordonnée à une stratégie générale qu'à deux conditions

A) Existence d'un milieu universitaire dont on peut définir les contours et les caractères qui lui sont propres. On envisage ce milieu comme un champ d'action délimité. De la spécificité du milieu universitaire dépend la cohérence d'une ligne politique universitaire.

B) Ce domaine Universitaire, avec ses caractères propres doit être vu comme un élément de l'ensemble social. Ainsi une stratégie universitaire est-elle même un élément d'une stratégie générale dont le champ d'action est la société entière. L'exigence d'une ligne universitaire n'en est pas moins évidente car "POUR CHANGER LA CONSTITUTION D'UN PEUPLE IL FAUT AGIR A LA FOIS SUR CHACUNE DE SES PARTIES ET SUR L'ENSEMBLE". (Proudhon)

Comment donc agir sur la partie du tout que constitue

l'Université ?

II UNE STRATEGIE UNIVERSITAIRE

L'important est d'abord de situer l'Université dans le Pays Légal, de connaître la part de pays légal contenu dans le monde de l'enseignement. Nous nous proposons d'agir sur les lieux où s'articulent le pays légal universitaire et l'enseignement proprement dit. Nous provoquerons un premier clivage Pays Légal universitaire / Université réelle

(c'est à dire réintégrée dans le pays réel). On s'apercevra que toute une part de l'Université n'est que l'appendice de l'Etat ou des autres organismes constitutifs du pays légal (essentiellement P.C. camouflé en UNEF-R. SNE Sup...).

Un second clivage est celui qui réside dans la distinction entre les fonctions enseignantes et idéologiques de l'Université. Si l'Université enseigné (nous ne nous donnerons pas le ridicule de paraphraser les marxistes en distinguant à tout propos et hors de propos une science démocratique et une science contre-révolutionnaire) elle remplit aussi une fonction idéo-politique. Et ceci s'explique par les institutions universitaires conçues par des démocrates pour secréter la démocratie.

Le lieu de l'action royaliste sera défini par les deux lignes de démarcation ainsi précisées. L'action royaliste y trouvera des occasions de campagne que LA PROPAGANDE METTRA EN EVIDENCE. Autant que des luttes d'idées, nous aurons à mener des luttes pour des leviers de commandes, utilisées pour souligner la réalité des clivages. Peu à peu il s'agira de substituer nos propres cadres de lutte à ceux proposés par l'adversaire.

UN EXEMPLE :

Lors de notre lutte contre le communiste Bourjol "noyauteur" de l'Université, il fut difficile pour les gauchistes et les droitistes de réagir. Les premiers étaient déchirés entre leur hostilité à l'A.F. et leur peu d'enthousiasme à se battre pour un stalinien maudit. Les seconds furent contraints de réfléchir avant de s'engager ... ce qui leur prit une bonne semaine.

Proposer de nouveaux cadres de luttes est primordial. En effet "l'ordre établi" dans les institutions légales joue contre nous indépendamment même de tout le système des valeurs dont il est porteur.

IL JOUE CONTRE NOUS PAR LE SEUL FAIT QU'IL SOIT ETABLI

On constate qu'à nos idées s'opposent des idées peut-être inconsistantes mais ASSUREES par le jeu des institutions d'UNE CREDIBILITE IMMEDIATE qui manque à nos propositions.

Pour l'opinion une mauvaise réforme (que même elle reconnaît comme telle) vaut mieux que la certitude d'une amélioration conditionnée par le bouleversement des institutions (la monarchie remplaçant la république). Il faut donc prévoir dans nos propositions et dans nos réalisations des étapes intermédiaires dont le but est de rendre crédible le projet global. "Politique d'abord" certes ! Mais démontrons-en la nécessité par le développement de notre stratégie. Sinon la formule risque de devenir l'excuse à toute absence d'action politique.

Une ligne politique correcte doit intégrer tous les événements nés de la conjoncture. Il est nécessaire de tenir compte des interdépendances entre nos propres actions et les stratégies adverses. Nos adversaires (essentiellement P.C. et appareil de l'Education Nationale) s'affrontent certes mais sur un terrain commun celui de la légalité. Ce terrain conditionne pour une part notre action. Nous y reviendrons dans le troisième point de cette introduction.

L'institution détermine certains types d'activité ;
ex : La constitution de conseils élus suscite les "vocations" électorales non seulement à un niveau individuel (petites ambitions de petits députés) mais encore au niveau structurel. Ainsi les gens de la FNEF, souvent mal disposés envers les élections fauristes, ont été contraints de s'adonner à la "participation", car ce phénomène participatoire était approprié à des activités de type syndical FNEF. Par ailleurs l'essor de l'UNEF-Renouveau est lié au "Faurisme", miroir aux alouettes du syndicalisme politique. Toutefois les succès durables de l'UNEF-R. tiennent à l'existence d'un appareil puissant susceptible d'encadrer la masse d'élus et non point à la solidité d'un programme syndical fédérant à lui seul

toute une part de l'opinion étudiante.

L'échec de la FNEF tient à ce que elle voulut utiliser des processus démocratiques pour atteindre des buts contraires à ceux qu'assignaient fatalement les institutions fauristes.

Le succès de l'UNEF-R. tient à ce qu'elle sut utiliser des processus démocratiques intégrables dans une dynamique révolutionnaire. On retrouve ici une attitude habituelle du P.C., laquelle consiste à s'emparer des leviers du pouvoir offerts par des réformes qui ont été faites sans lui.

A partir des seuls jeux institutionnels on peut déduire l'existence de processus révolutionnaires (ex.: le seul découpage des collèges électoraux explique le succès ou l'échec d'une tendance ou d'une autre) Il s'ensuit un conflit entre assistants et professeurs. Autre exemple : la constitution d'un pouvoir élu (conseil) ne peut qu'entraîner des conflits avec le pouvoir nommé.

PEUT-ON DEFINIR DES PROCESSUS CONTRE-REVOLUTIONNAIRES DANS L'UNIVERSITE ?

L'Université actuelle fournit des exemples d'autonomie... tout au moins pédagogique. C'est le cas de Vincennes baptisée BASE ROUGE . Cet exemple fournit au moins la preuve que le monopole de l'E.N. n'est pas invulnérable. Pourtant, qu'ont obtenu les gauchistes de Vincennes ? sont-ils à l'abris d'une offensive de l'administration ? certes pas, et leurs démêlés avec l'administration le prouvent. Malgré tout, Vincennes demeure pour le P.C. comme pour les gauchistes de type pro-chinois une extraordinaire base expérimentale.

Des processus contre-révolutionnaires dans l'Université ne peuvent s'élaborer que si l'on fait intervenir dans celle-ci des forces nouvelles. C'est à dire si l'on se décide

enfin à perturber les jeux des forces démocratiques (ministère, syndicats, lobbies mandarinaux, partis) par autre chose que les sections étudiants d'A.F.. Une première étape peut être franchie en élargissant le rôle de ces sections. En cessant de nous confiner dans l'analyse et la démonstration politique "in abstracto". Nous devons envisager notre propagande A TRAVERS les réalités et problèmes concrets de la vie universitaire. L'attaque d'une bonne tête de turc actuelle est plus payante que celle d'un mauvais philosophe mort depuis 150 ans.

Jusque là nous restons dans un domaine connu même s'il demande à l'être mieux encore. Voyons maintenant ce que nous entendons par Introduction de Forces Nouvelles dans l'Université.

LES FORCES NOUVELLES

Si nous luttons pour la monarchie, c'est en particulier pour reconstituer une société fondée sur des corps qui donnent aux citoyens moyen d'exercer leurs libertés. La monarchie constitue donc le moyen de répondre aux aspirations des citoyens, en particulier des citoyens actifs.

La stratégie royaliste consiste dans ce contexte à conquérir ces citoyens actifs dans leur situation réelle pour qu'avec nous ils fassent la monarchie à partir de leurs luttes concrètes pour les libertés reconquises à la république.

L'Université est un de ces terrains. Et les luttes universitaires pour l'autonomie et la décentralisation doivent devenir des luttes royalistes. Quels sont les moyens de parvenir à ce but ?

Le premier moyen ne serait-il pas que les royalistes prennent l'offensive de ces luttes, en faisant intervenir sur le terrain universitaire les forces vives du pays réel pour les engager contre l'Etat républicain centralisateur et remporter avec elles des victoires partielles qui auront au moins cet avantage de sensibiliser l'opinion et de donner à nos thèmes monarchistes une force stratégique.

A) Origine - mise en oeuvre

D'où peuvent venir les FORCES NOUVELLES susceptibles de casser le jeu légal ? D'où, sinon du pays réel ? Il n'est pas possible d'établir un tableau des forces du Pays réel ayant une rigueur mathématique (AFU n°165 Dossier Pays légal - Pays réel). Ces forces vives se manifestent à nos yeux comme celles étant "susceptibles" de s'intégrer à un schéma contre-révolutionnaire dont les axes seraient la décentralisation et l'autonomie. Il s'agirait alors de faire intervenir ces forces vives sur le terrain universitaire. Ceci pourrait faire l'objet d'un slogan : "Ce qui est intéressé par l'université (corps professionnels, régions, collectivités locales) DOIT s'intéresser à l'Université". Notre stratégie universitaire doit créer ainsi des liens entre le pays réel et l'université. Ceci permet de définir empiriquement une part de pays réel. Tendent à être élément du pays réel. Tendent à être élément du Pays Réel les forces qui coopèrent à la mise en oeuvre d'une décentralisation Universitaire selon les critères d'A.F. Bien entendu ceci ne limite en rien la notion de Pays Réel utile (cf A.F.U. n°165) Disons simplement qu'à partir de l'Université (point de départ pour nos militants étudiants) Nous pouvons délimiter les forces utiles à l'élaboration de l'Université réelle, dégagée du Pays Légal. Une action tendant à la décentralisation universitaire se définit comme utilisation systématique des antinomies universitaires.

C'EST CELA QUI SERA MIS EN EVIDENCE DANS LA TROISIEME PARTIE DU CONGRES.

Une question sera posée, que ce soit au niveau de la Région ou des corps professionnels dans leurs rapports avec l'Université.

En effet dans quelle mesure peut-on parler de Région ou de corps professionnels sans craindre de voir à nouveau se manifester le Pays Légal qui récupérerait d'une main ce qu'il céderait de l'autre. Entendrons nous coder lorsque nous parlerons Région?

Entendrons-nous puissances financières lorsque nous parlerons Corps Professionnels. Certes pas ! Seuls les adversaires de mauvaise foi peuvent nous attribuer une telle interprétation. Dans un schéma opératoire nous entendons bien par Région, les quelques forces vives régionales que nous privilégions (compte tenu de leurs caractères) pour remplir un rôle contre-révolutionnaire. Il est bien certain que l'université ne

peut se régionaliser complètement que lorsque la Région de son côté aura les caractères du Corps intermédiaire. Or nous savons qu'en démocratie la Région ne peut avoir ces caractères. Aussi pouvons nous dire que la Stratégie Universitaire est liée à la Stratégie générale : les progrès que fait l'Université dans la voie de la Régionalisation sont liés aux progrès que fait par ailleurs la Régionalisation et une interdépendance se crée entre les forces que nous invitons à coopérer. Au niveau politique le plus élevé la TENDANCE à intégrer forces vives et Université contribue donc à faire reculer les pouvoirs légaux, à mettre en oeuvre une dynamique contre révolutionnaire.

B) ROLE

Notre congrès abordera le rôle financier et gestionnaire des forces vives dans l'Université. Nous demanderons aux forces vives de supplanter l'Etat dans sa fonction enseignante. Voilà pourquoi la stratégie universitaire ne se dissocie pas d'une stratégie globale fondée sur la mise en action du Pays Réel.

En remettant l'Université à la disposition du pays réel non-porteur d'idéologie par définition, on extirpe par la SEULE TRANSFORMATION DES STRUCTURES le caractère démocratique qui imprègne l'enseignement. Nous pourrions appeler ces forces nouvelles qui prennent en charge l'enseignement, les SUPPORTS NOUVEAUX de la fonction enseignante opposée à la fonction idéologique de l'enseignement républicain ; dans un premier temps, celui du 1er CRU, nous proposerons de mettre en évidence quelques uns de ces nouveaux supports.

L'approche du problème se trouvera dans la troisième partie ainsi divisée :

- 1) Université et Région
- 2) " " et Corps professionnels
- 3) " " et financement.

Nous aurons par cette méthode évité le piège des problèmes universitaires (au pire étudiants) envisagés en eux-mêmes sans rapport avec le CONTEXTE SOCIO-POLITIQUE.

Il n'y a pas de problèmes étudiants ou même Universitaires, il n'y a que des problèmes politiques, dont la solution ne se limite pas à l'Université ni à ceux qui la fréquentent

LE PROBLEME UNIVERSITAIRE EST POLITIQUE.

III IMPERATIFS LIES A L'EXISTENCE D'INSTITUTIONS DEMOCRATIQUES

: Pour nous qui nous refusons à préjuger de la France monarchique de demain dans la mesure où c'est la monarchie elle-même qui lui donnera son visage, nous envisagerons moins (dans les limites d'une réflexion sur la stratégie). L'Université telle qu'elle sera - que l'Université telle qu'elle se monarchise.

Avant d'aborder la définition et le contenu politique du terme "monarchisation" précisons un point important dans le domaine des choix stratégiques

IL S'AGIT DE NE JAMAIS PERDRE DE VUE QUE NOS THEMES DE PROPAGANDE COMME NOS REFERENCES A LA MONARCHIE NE SONT PERCUS QU'AU TRAVERS DU PRISME DEMOCRATIQUE.

C'est en ce sens que le royalisme lui-même est tributaire des institutions et mentalités démocratiques. Nous devons garder à l'esprit que le royalisme en république doit faire appel à d'autres ressorts sociaux et psychologiques que le royalisme institutionnalisé.

Deux textes de MAURRAS juxtaposés mettant en évidence les différences caractéristiques de l'adhésion à la monarchie selon que celle-ci est ou non institutionnalisée. Si elle ne l'est pas, si nous sommes en démocratie, être royaliste exige une démarche intellectuelle, un engagement un acte VOLONTAIRE. Etre royaliste aujourd'hui c'est VOULOIR la monarchie. Et MAURRAS explique : "Beaucoup de gens ont cru pouvoir se rendre utiles sans le régime en vigueur. Mais ce régime est conçu et combiné pour les épuiser vainement. Qu'ils croient la vérité ! Et qu'enfin elle leur impose ces ruptures libératrices qui leur rouvriront l'avenir".

Par contre écrit MAURRAS dans "MES IDEES POLITIQUES" : La monarchie existe par sa propre force "sua mole stat". Elle n'a pas besoin de consulter à chaque instant un prétendu souverain électeur. Il lui suffit en somme d'être tolérée, supportée et elle a toujours mieux et davantage, précisément parce que son principe ne l'oblige pas à harceler les gens, à aller les sommer constamment de la trouver belle (Mes Idées Politiques p.302)

On voit donc que ce serait une erreur d'assimiler présentement des attitudes politiques à ce qu'elles seraient si le régime voulu existait.

Ce serait ignorer l'influence des institutions démocratiques et des modes) sur tout ce qui développe dans un monde qu'elles régissent.

Nous devons nous interdire de juger des situations, des événements, de nos propres actes selon le seul critère d'un dogme désincarné.

L'appréciation juste des événements dépend pour une bonne part d'une exacte connaissance d'un rapport des forces. Par exemple la faculté que l'on a de canaliser certaines situations, d'encadrer certains courants contribue à modifier les jugements politiques que l'on porte sur cette situation ou ce courant. Ceci nous amène en tactique à redéfinir constamment sur le terrain la frontière entre des termes au contenu théorique strict (ex. région = corp intermédiaire) et leur perception démocratique (région schreiberienne, région déconcentrée etc...). La conception régionaliste de JJSS est fausse voire dangereuse mais elle est perçue comme régionalisation par la démocratie. De même pour l'autonomie universitaire fauriste.

Peut-être, et c'est une question - vaut-il mieux exploiter (hors et contre les institutions s'entend !) le courant que le combattre en bloc en risquant de n'être que les défenseurs de l'"ordre ancien". Pourquoi serions nous plus durs pour une réforme qui porte les germes de l'autonomie (c'est ainsi du moins que la perçoit l'opinion) que pour un ordre napoléonien qui la niait explicitement ? Une attitude de refus sans nuances explique pourquoi des réactionnaires peuvent dégénérer en conservateurs. Ainsi peut-on prévoir que lorsque les révolutionnaires auront fait faire au faurisme un nouveau pas vers la démocratie intégrale, nos conservateurs en seront réduits à le défendre dans ses conceptions actuelles.

Voilà pourquoi les conservateurs en sont réduits à des combats d'arrière garde. "ils mettent" comme l'écrit Gustave Thibon "les choses en conserve". Voilà pourquoi la vie des idées et des institutions leur donne toujours tort. NOUS REFUSONS CETTE ATTITUDE. Ce refus implique que, nous sachions réexaminer la qualité opératoire de nos propres thèmes d'action.

LA MONARCHISATION D' UNIVERSIT2

C'EST LA MISE EN OEUVRE DE LA VOLONTE ROYALISTE
DANS L'UNIVERSITE

Conclusion.

La monarchisation de l'Université se traduit par la volonté de convertir aux idées royalistes un maximum d'étudiants ou enseignants. Certes, il faut faire connaître nos solutions, y rallier un maximum d'intelligence et pour cela conquérir de nouveaux canaux d'information. La monarchisation de l'Université a aussi un autre aspect. Posons le problème sous la forme suivante : l'Université cessera-t-elle d'être républicaine si tous les étudiants étaient royalistes ? Non ! si le courant d'opinion n'est pas structuré en vue d'un combat contre les INSTITUTIONS. On ne peut pas au seul point de vue de la "rentabilisation" politique des opinions royalistes faire l'économie du mouvement organisé, de l'appareil au sens le plus administratif du terme - le mouvement contribue pour une part à assurer la crédibilité des idées d'A.F. En lui et par lui s'exprime EXPLICITEMENT la volonté royaliste.

Toutefois la matière de la Contre-Révolution ne réside pas exclusivement dans le royalisme conscient et organisé. Ce que nous appelons pays réel, forces vives ou plus généralement toutes "les revanches de la réalité sur l'idéologie" sont le levain social de la contre-révolution. On peut donc dire qu'existe une volonté royaliste implicite, parfois dévoyée, toujours résurgente.

Notre but dans l'Université comme ailleurs est d'intégrer à notre combat tous les éléments susceptibles de se trouver en conflit avec le pays légal. Notre action, et ce sera l'originalité de ce congrès de le montrer, est d'être créatrice des situations conflictuelles, dont la résolution ne peut qu'appeler le régime monarchique, le postuler.

Comité Préparatoire du C.R.U.

La loi d'orientation de l'enseignement supérieur a presque trois ans. Pour la plupart des universitaires et des journalistes, le cap le plus difficile est franchi.

Pour l'homme de la rue, tout va presque bien malgré la persistance de quelques remous et les revendications jamais satisfaites de ces privilégiés que sont les étudiants. Pour le ministre de l'Education Nationale, pour les enseignants réformistes ou conservateurs, seule compte la bonne marche des nouvelles universités, améliorée par les récentes « aménagements » du texte de la loi.

l'université fonctionne

A première vue, l'Université française fonctionne. Le processus démocratique s'est déroulé au sein des U.E.R. par les élections et l'installation définitive des différents conseils d'U.E.R., des Conseils d'Université et du C.N.E.S.E.R. (1). Seuls les conseils régionaux ne sont pas encore mis en place. Les statuts, les règlements intérieurs sont rédigés et approuvés par l'autorité de tutelle. Tout cela s'est passé dans le calme et l'indifférence : trois étudiants sur quatre n'ont pas voté, ce qui n'affecte en rien la marche de ces rouages.

Les étudiants travaillent ! L'expression est faible car les nouvelles dispositions pédagogiques (contrôle continu plus examens traditionnels) imposent à l'étudiant une somme de travail — très scolaire et pesante — bien plus importante qu'autrefois. D'ailleurs, le travail dans nos facultés ressemble plus aux méthodes de l'enseignement primaire que du secondaire : apprendre pour réciter, accumuler des connaissances. Contrôles hebdomadaires, examens partiels pendant l'année et subtiles réglementations constituent les éléments de notre « environnement pédagogique ».

Les violences ? A part quelques cas isolés cette année, il n'y a pas eu de dégradations, de bagarres ni d'occupations. Et puis la police est là pour réprimer « les actions concertées visant à troubler l'ordre républicain » : elle dissuade les trublions.

La crise de l'U.N.E.F. ? Les querelles intestines des officines syndicales et politiques ? Cette vaine agitation qui fait l'objet d'une rubrique du Monde ne concerne que la très petite frange politisée et politicienne du monde étudiant qui a d'autres préoccupations plus graves (débouchés, moyens d'existence...) ou plus futiles.

Ouf ! le spectre de Mai 68, des « événements » est bien passé. Le calme et le travail règnent dans les universités. Seul point inquiétant pour les modérés et les conservateurs : la montée du P.C. Un seul moyen de s'y opposer, nous dit-on : l'union de tous les « nationaux » et autres « européens » ou « libéraux » dans le cadre de la participation. Il n'y a plus de désordres comme en 1968-69. La loi est là, quelque imparfaite et il est

possible de rendre viable et acceptable cette loi Faure par des « pratiques », des aménagements. Telle est la thèse du doyen Vedel.

la «thèse» vedel

Si nous insistons sur les idées du doyen Vedel exposées dans deux articles du Monde (22 et 23 juin 1971), c'est qu'elles vont devenir cette année le leitmotiv des conservateurs « bien-pensants ». La thèse est d'autant plus dangereuse que les critiques formulées par cet éminent auteur sont proches des nôtres.

Dressant un bilan de la loi d'orientation, le doyen Vedel rejoint l'ensemble de nos analyses : l'Université française fonctionne, mais elle tourne le dos à l'avenir qu'on lui avait promis, elle va dans la sens contraire de celui voulu en 1968.

Il n'y a pas d'autonomie car le Ministère est tout puissant face aux U.E.R. et multiples universités. La participation est un échec parce qu'elle s'est politisée ! Les débats des conseils sont lointains pour les professeurs et encore plus pour les étudiants qui sont des « usagers » de l'enseignement supérieur comme ils le sont de la S.N.C.F. ou du métro. De même le mandarinat s'est renforcé par le jeu des U.E.R. féodales et des influences politiques devenues déterminantes pour le choix des enseignants : en fait de pluridisciplinarité, on a découpé les anciennes facultés en « rondelles de saucisson ». On a désormais « une collection d'unités cloisonnées, divisées par des susceptibilités de rôti à cuisinier, gardées comme des donjons, accueillantes comme des bastilles ».

AUGMENTATION DES DIPLOMES

1955	:	7.500 licences
		4.000 ingénieurs
1966	:	18.000 licences
		7.500 ingénieurs
1971 ?	:	40 à 45.000 licences
		10.000 ingénieurs

Quant à la démocratisation, l'égalité des chances, la gratuité profitait déjà aux « nantis », mais n'apporte rien à ceux qui auraient besoin de ressources pour poursuivre leurs études. La dévalorisation des diplômes pénalise les étudiants de condition modeste qui se retrouvent — et c'est déjà difficile — avec une peau d'âne glorieuse mais sans relations pour trouver un emploi. Autre constat : une minorité homogène et organisée colonise l'Université marquée du sceau du libéralisme et de l'individualisme. Un service public se transforme en « bastion politiquement contrôlé ».

Le bilan de M. Vedel est pratiquement le nôtre, ses thèmes sont empruntés à A.F. Université. Alors, pensez-vous, va-t-il remettre la loi Faure en question ?

Pas du tout ! « La question est mal posée, nous dit-il. Ce n'est pas une volonté malicieuse

qui provoque une telle mise en cause. C'est la loi elle-même qui l'impose ». M. Vedel pose la question en termes de droit public. Les lois constitutionnelles de 1875, la constitution de 1958 satisfaisaient tout le monde parce qu'elles ne prenaient pas une position très nette sur le travail législatif. Ce sont des « pratiques » qui ont conduit ces lois dans tel ou tel sens. Votée à l'unanimité, la loi Faure ne peut être contestée, mais il faut imposer des « pratiques » pour améliorer son fonctionnement et rendre possible l'application d'une mauvaise loi, mal rédigée, ambiguë. D'où un certain nombre de réformes réglementaires proposées par le doyen Vedel (création d'un code électoral universitaire, suppression du « suffrage en cascades » pour raccourcir le circuit électoral, etc...), réformes qui alimenteront les rubriques des chroniqueurs universitaires cette année.

Ainsi M. Vedel escamote le problème de fond : l'université rouage de l'Etat destinée à modeler les intelligences et considérée comme un des moyens de l'instauration d'une société nouvelle. En feignant d'ignorer par un juridisme étroit la réalité idéo-politique de la loi Faure, M. Vedel, homme de bon sens, protège la démocratie de ses propres excès et permet à la loi Faure de prolonger sa durée.

Les théories les plus « fumeuses » s'inclinent devant les réalités de la vie, si elles veulent durer. Les théories de Rousseau sont encore officielles et incontestées parce que des braves gens en ont corrigé les excès, et la démocratie en France se réforme par une fuite en avant depuis cent cinquante ans. Ce petit jeu peut durer longtemps...

C'est la même chose pour l'université. Les conservateurs acceptent maintenant la loi Faure parce qu'elle ne crée plus de désordres, mais oublient (ou feignent d'oublier...) qu'elle est une cause du désordre. Mieux, ils proposent des améliorations que les réformistes et les révolutionnaires, englués dans leurs rêves de l'homme idéal dans une société idéale, se raient incapables d'apporter.

Tous ces gens-là oublient qu'on ne laisse pas se développer l'erreur dans les esprits, sans en avoir les tragiques conséquences. Refusant de voir que l'université est une poudrière, ils ne voient plus les liens qui unissent l'université à la nation et à son avenir.

Cette thèse Vedel est un des ennemis à abattre. Nous nous y emploierons.

la réalité du monde universitaire

Plus que jamais, les universités, par la tutelle de l'Education Nationale, sont les éléments du pays légal sur les plans financiers, pédagogiques et administratifs. Plus que jamais les universités ne sont pas intégrées au pays réel. Coupées du monde, de la vie sociale, elles se réfugient dans la pure abstraction, le délire verbal, et n'ont qu'une fonction : leur propre reproduction.

Prenons quelques exemples. L'autonomie des universités suppose d'abord une autonomie au plan du financement et du contenu des programmes. Pratiquement, les nouvelles universités, plus faibles que les anciennes facultés, quémandent leurs crédits toujours insuffisants, les intérêts politiques devenant primordiaux pour la solution des conflits. Notre droit public interdit une véritable indépendance financière en vertu du principe d'universalité du budget qui interdit l'affectation directe de recettes à une collectivité publique.

Au plan des programmes, l'Etat est souverain pour imposer ses vues car il peut refuser de reconnaître la validité de tel ou tel diplôme au plan national. Un cours contre-révolutionnaire est impensable ! Au plan administratif, le Recteur, chancelier de l'université, a pour interlocuteur une assemblée parlementaire et un président élu, prisonnier de ses électeurs.

L'insertion dans la vie professionnelle ? Le rôle d'une université bien conçue consiste à dispenser un savoir et des connaissances permettant une entrée dans la vie active. Le diplôme doit permettre de trouver, sinon une profession bien définie à l'avance, du moins un emploi correspondant aux goûts et aptitudes de la personne, et utile à la société. Or à l'heure actuelle, malgré des expériences intéressantes mais ambiguës, les filières de formation sont celles du XIX^e siècle !

La promotion des meilleurs et l'égalité des chances ? La politique de démocratisation et de scolarité prolongée dans le cadre du tronc commun aboutit à la baisse du niveau des études, à la prolongation de leur durée, au vieillissement des lycéens et étudiants, et à la suspicion envers les diplômes. Conséquences : de multiples et coûteux établissements lucratifs dispensent un enseignement parallèle, en plein développement, dont les « produits » directement utilisables sont très recherchés. L'or domine.

SELECTION PAR L'ECHEC

- un étudiant sur six obtient son diplôme.
- 5 à 10 % des étudiants obtiennent leur diplôme au cours d'une scolarité normale.
- Pourcentage de réussite (niveau licence) :
24 % en Droit
50 % en Lettres
56 % en Sciences
Que deviennent les autres ?

Nous retrouvons toujours le même problème : comment démocratiser et conserver une élite indispensable à toute société ? L'origine, est-il besoin de le rappeler, réside dans la conception républicaine de l'enseignement qui a pour fonction de fabriquer des citoyens-électeurs acquis aux grands principes pour créer une nouvelle société fondée sur l'égalité, la liberté.

Nous pouvons juger l'arbre à ses fruits ! La petite élite s'obtient par « l'orientation », la « sélection qualitative » c'est-à-dire la sélection par l'échec : seul expédient pour surmonter les contradictions de l'Education Nationale. Ainsi on nourrit d'illusions les jeunes, leurs parents et les « braves gens », on privilégie l'intellectuel sur le manuel, on élimine de la façon la plus sournoise les moins aptes à suivre l'enseignement encyclopédique.

Un tel état d'esprit, de tels résultats jugent une politique d'enseignement et le régime qui en est la cause. Cette politique est contraire au bien commun de la Nation et à l'intérêt personnel de chacun. Ce calme relatif, cette absence de désordres n'est pas l'Ordre. La loi Faure, source d'injustices et de troubles graves, n'est pas la Loi.

notre

Notre rôle sera de rappeler et de démontrer sans cesse le bien fondé de nos analyses en partant des problèmes quotidiens et concrets pour replacer la question universitaire au niveau du Politique. Que l'on comprenne bien qu'il n'y a pas de problème universitaire en soi, mais seulement un aspect universitaire du problème politique. La question universitaire ne sera résolue qu'une fois réalisé le Politique d'abord.

Mais le renversement des structures politiques actuelles exige de créer des brèches dans le système, en particulier au plan de l'enseignement, en combattant les rouages étatiques et centralisateurs, en dénonçant et en s'opposant à l'emprise idéologique de certains cours.

Il faut aussi rechercher dès maintenant comment une Université autonome est possible, comment il est possible de donner d'autres supports aux universités pour accepter et illustrer le divorce Pays légal/Pays réel. Toucher à l'enseignement, c'est toucher l'Etat démocratique en son point vital. Voilà notre tâche.

A qui nous adressons nous ? A tous ceux qui dans les universités ressentent le joug centralisateur : étudiants, assistants, agents administratifs. Il nous faut rechercher les étudiants « utiles », ceux qui sauront dépasser leurs petits problèmes personnels et sortir de leur routine intellectuelle et matérielle, pour comprendre la dimension politique de l'Enseignement.

Pourquoi privilégier dans notre action l'Université ? Toute société a besoin de biens matériels pour vivre mais il lui faut un support intellectuel et moral pour donner des raisons de vivre à ses membres. Le monde moderne a plus qu'un besoin de biens spirituels, moraux et intellectuels : les biens consumptibles ne suffisent pas.

Au sein de l'Université une élite se prépare. Cette élite intellectuelle aura à jouer un rôle de plus en plus important pour développer et orienter le monde né de la seconde révolution industrielle. La recherche fondamentale et

appliquée constitue le capital indispensable à tout développement.

POPULATION UNIVERSITAIRE

(1969-70)

Lettres	196.000
Droit et Sciences économiques	127.000
Sciences	123.000
Médecine	98.000
Pharmacie	20.000

Nous savons l'importance des idées dans l'histoire et plus particulièrement dans notre pays. Des clubs et sociétés de pensée ont préparé au XVIII^e siècle le plus grand bouleversement politique et intellectuel des Temps Modernes après la Réforme. C'est par la conquête des intelligences que la Contre-Révolution se fera, par un « complot à ciel ouvert ».

Les besoins de la société industrielle moderne exigent une formation permanente, un recyclage des adultes. L'université cessera, peu à peu, en partie seulement, d'être le monopole des jeunes. De plus, sous peine de tomber dans l'ésotérisme, elle devra se brancher sur la vie, ce qui implique que notre propagande parte du réel d'aujourd'hui pour rendre crédible notre message politique.

1^{er} C.R.U.

Notre premier Congrès Royaliste Universitaire analysera et reprendra les points principaux de la situation présente et aura pour but de définir, d'orienter notre action qui cette année se fixera des objectifs dans le monde universitaire, en vue de conquérir une part importante de l'Intelligence.

Déjà se dessinent trois orientations :

① Dénonciation des cas flagrants de liaison endoctrinement-enseignement. Séparation de la fonction enseignante et du rôle idéologique de l'Education Nationale. Thème de l'Université « a-légale », illustration de l'autonomie véritable et de la séparation de l'université et de l'Etat.

② Attaque violente contre l'« ordre établi » des fauristes et des conservateurs, qui n'est pas l'Ordre et qui nous mène à la catastrophe. Utilisation du mécontentement. Dénonciation du scandale des conseils et des politicards.

③ Prise en main, à tous les niveaux, de l'appareil universitaire, en dehors et contre les conseils. Par exemple, réunir les délégués de chaque T.D., des professeurs, des assistants en un contre-conseil d'U.E.R. ou d'université.

Ce travail exige une discipline personnelle et collective, le choix d'objectifs limités et précis. Si nous prenons conscience de la force potentielle de nos idées et si nous parvenons à les concrétiser par des actions, nous disposons alors d'un arsenal considérable.

Patrick PLESSIS

(1) C.N.E.S.E.R. : Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

BULLETIN D'ABONNEMENT à renvoyer à **A.F. Université, 17 rue des Petits Champs PARIS 1^{er}**

Je demande à recevoir A.F. Université pendant _____ an(s)
à compter du mois de _____ et verse la somme de _____

M. - Mme - Mlle NOM | | | | | | | | | | | | | | | |

PRENOM | | | | | | | | | | | | | | | |

RUE OU
LIEUDIT | | | | | | | | | | | | | | | |

N° | | | |

DEPARTEMENT | | | |

COMMUNE | | | | | | | | | | | | | | | |

21 F	normal	— 2 ans	
13 F	étudiant	— 2 ans	
12 F	normal	— 1 an	
8 F	étudiant	— 1 an	

(mettre
une
croix
dans la
case
correspon-
dante)

(majoration de 5 F pour un abonnement sous
enveloppe)

par :	chèque bancaire joint	
	chèque postal joint (Paris 1918-59)	
	mandat-lettre joint	

Fait le _____ à _____

Signature : _____

35^F**BULLETIN
D'ABONNEMENT
à la N.A.F. HEBDO**

NOM | | | | | | | | | | | | | | | |

Prénom | | | | | | | | | | | | | | | |

M. - Mme - Mlle

Rue ou lieudit | | | | | | | | | | | | | | | |

N° | | | |

Département | | | Commune | | | | | | | | | | | | | | | |

Verse la somme de 35 francs par :

- Chèque postal joint (C.C.P. N.A.F. Paris 642-31)
- Chèque bancaire joint.
- Mandat-lettre joint

Date et
signature